

# Devoirs Généraux des Caporaux et Caporeaux-chefs

A) Ils peuvent être :

- Adjoint au chef de groupe. Transmet les ordres des chefs de groupes (ce qu'ils ont reçus)
- Caporal de l'essaim
- Caporal de Relève      Sous-chef de Poste
- Chef de Chambre
- Chef d'Ordinaire

Le Caporal est le moniteur permanent des hommes. Il doit être capable de leur montrer la manière de travailler et les fautes à éviter.

B) Devoirs des Caporaux et Caporeaux-chefs :

- a) Ils doivent être un exemple permanent de discipline, dynamisme, conduite, tenue, ponctualité.
- b) Ce qu'ils ne doivent pas faire et pas être.
- c) Ce qu'ils doivent faire.
  - exiger la stricte exécution des ordres donnés
  - diriger les travaux qui leur sont commandés.
  - eux-mêmes sont exempts de travail mais sont chargés de surveiller.

- Envier toutes familières et toute brusquerie dans le service.

C) Reveil du Caporal ou Caporal Chef adjoints au chef de groupe

- Reveil, propreté, rassemblement, Déplacement surveillance, repos.

Il rend compte à son chef de groupe de tout ce qui intéresse le service et la discipline.

Il s'occupe : a) De la propreté des hommes, aux reveils et à la propreté personnelle.

b) Rapport, rassemblement, Veiller à la tenue ordonnée au rapport, rassemble les hommes et en faire l'appel.

c) Repas.

- Signaler au Général de Semaine les hommes absents sans motif.
- Distribuer les aliments et boissons
- fait mettre de côté les parts des hommes momentanément absents
- fait envoyer les repas aux hommes de service à l'examen.
- Les adjoints de chef de groupe font emmener les repas froid aux hommes qui ont un repos en chambre.

# Devoirs du Caporal ou Caporal chef, chef de Chambre.

Le chef de chambre est le caporal ou le C/C le plus ancien  
Il est responsable :

- De la tenue et de la propreté de la chambre
- Du bon état d'entretien du matériel

## Tenue et Police de la Chambre.

Il est entièrement responsable de la Tenue et de la police de la chambre.

1) Au réveil : Il doit s'occuper

a) de ses hommes - (laver et pliage des lits)

b) Il fait l'appel en présence du sous off de semaine.

c) Il donne le nom des malades en précisant ceux qui peuvent se rendre à la visite.

- Si le café est pris dans la chambre, il doit veiller à sa distribution

b) du Matériel de la Chambre.

- Il fait aérer la chambre après le réveil.
- Il désigne chaque jour à l'un de rôle un ou plusieurs hommes pour nettoyer la chambre.

### 2) Avant le rassemblement des épées morti.

- Il fait faire les liens.
- Il fait nettoyer la chambre.
- Il veille à ce que les hommes soient prêts pour le rassemblement.

### 3) Le soir

- Il fait l'appel en présence du S/OFF de semaine.
- Il désigne les hommes de couées de chambre pour le lendemain.
- Il fait éteindre les lampes et essent tout bruit à l'exception des heures.
- Il prévient le S/OFF de semaine si un homme est malade au cours de la nuit.

## II Entretien du matériel.

Le chef de chambre est responsable du matériel de la chambre. Dès sa prise de fonction :

- Il signe l'inventaire de son matériel avec le fourrier.
  - Il empêche toute dégradation des effets de ~~sous~~  
choses.
  - Il interdit de se coucher sur les lits avec  
les chaussures et de fumer au lit.
  - Il rend compte sans délai de toutes dégra-  
dation ou disparition.
-

# DE VOIRS du C<sup>al</sup> de SEMAINE

## I Rôle de l'officier de Semaine

1 Sous officier d'appel, à l'ordre de l'officier de Semaine, et C<sup>al</sup> de Semaine.

Il a pour rôle de faire appliquer les consignes édictées établies par le capitaine.

## II Rôle du C<sup>al</sup>/ ou du C<sup>al</sup> de Semaine

Le Caporal de Semaine est sous l'ordre direct du sergent de Semaine. Il le remplace lorsqu'il est absent. Il ne peut en aucun cas quitter le quartier sans autorisation du Commandant de Cie.

Il est spécialement chargé des travaux militaires et des punis.

## III Travaux Militaires

Il dirige les tra-

- voies utilitaires commandées pour le service intérieur de la compagnie. Il rassemble les hommes destinés aux travaux et au profit du service général.

#### IV Les Punis.

Il veille à la propreté et à la tenue des hommes punis d'arrêt.

Il distribue les repas aux gens punis d'arrêt de rigueur.

Il conduit aux heures prescrites les militaires à enfermer dans les locaux d'arrêt. Il présente au Sgt de garde les consignes de l'autorité et assiste aux apels des consignés.

#### V Autres Devoirs

Il fait distribuer leur aliment aux hommes de la C<sup>e</sup> troupe par le service. Il veille à l'exécution de toutes les consignes inscrites sur le cahier de service de semaine. A la fin de son tour de service il passe les consignes au cahier de semaine suivant en présence du S<sup>t</sup> de semaine.

# LE SERVICE de GARDE

I) Définition: La garde est un petit détachement sous les ordres d'un grade chargé d'assurer la sécurité de certains endroits et de veiller à l'ordre.

II) Composition:

Un chef de poste (sergent ou sergent-chef)

Un grade de relève (Cap ou C/C)

Des sentinelles en armes ou des plantons sans armes et un clairon

Des hommes de garde se relèvent au poste de police quand ils ne sont pas postés.

III) Fonction du Caporal de Garde

a) Territoire général

- Assure la relève des sentinelles et plantons
- Il fait les rondes que lui permet le chef de poste
- Remplace le chef de poste lorsqu'il n'est pas présent

b) Surveillance des locaux et arrêt

Dès son entrée en fonction il vérifie l'identité des punis, il fait l'inventaire du matériel et relève les dégradations.

### c) Autres devoirs

Il interdit toutes communications avec les détenus.  
Il fait sortir et rentrer les punis aux heures prescrites.  
Il les surveille pendant qu'ils sont hors des locaux, s'ils ne sont pas sous le contrôle de leur unité.

Il fait remettre la nourriture aux hommes punis.  
Il conduit les malades à la visite médicale. Il est responsable de la tenue et de la propreté des hommes punis.

## IV Remplacement du chef de Poste.

Quand il remplace le chef de poste le Cap<sup>al</sup> de garde exécute ou fait exécuter les ordres reçus. Il est attentif à tout ce qui se passe dans le quartier et aux abords immédiats. Il signale sans délai au sous-off du Service Général ou à l'officier de permanence tout ce qui lui paraît anormal.

## V Devoirs du Caporal de garde

## 1) Relève des sentinelles et plantons.

La durée de la faction des sentinelles et plantons 2 heures. Cette durée peut être réduite par ordre du chef de corps (froid etc). Ils se laissent relever que par un grade de relève. Bon effectue une relève, le grade charge de la relève fait sortir les militaires et leur bon appelle à monter la garde et s'assure de la régularité et de leur tenue et de l'état de leur arme. lorsque les armes doivent être approuvées, le chef de garde vérifie lui-même que cette mesure a été prise sans qu'une cartouche ai été introduite dans la chambre. Il s'assure ensuite que l'arme a été désarmée.

Le grade de relève doit d'abord relever la sentinelle ou le panton devant les armes etc il y a lieu puis successivement les autres.

Toutes excepté la sentinelle ou panton devant les armes, suivent le grade de relève jusqu'à son retour du corps de garde.

A 6 pas de la sentinelle ou panton a relevez le grade arrête ses hommes puis conduit la nou

velle sentinelle ou planton en face de l'ancienne. Elle lui passe les consignes. Le grade les rectifie si il y a lieu et donne les explications nécessaires.

Les deux sentinelles (plantes) présentent les armes ou salut avant de se séparer.

Quand la relève est terminée, le grade ramène ses hommes au corps de garde et rend compte de l'opération.

## ROLE du CHEF de VOITURE

Dans tous les cas le grade est responsable du personnel et du matériel.

Le grade veille à ce que les passagers ne causent aucune déterioration, que le chauffeur ne brutalise pas son véhicule et qu'il soit en permanence en état de conduire.

- Peut être chef de voiture:

l'officier, le sous-off ou l'homme du rang du grade le plus élevé à l'intérieur du véhicule.

Le grade auquel est régulièrement confié le véhicule

Le chauffeur du véhicule si il n'y a personne avec lui.

a) Mission avant le départ:

- Vérification de l'ordre de mission, carnets de bord

- Il vérifie l'état de marche du véhicule

b) En cours de route il veille :

- A l'application du code de la route
- Aux respects des règles de marche en couvoi (vitesse et distance)
- Tenue et discipline des hommes transportés
- Au respect de l'itinéraire.

### c) Consignes du chef de voiture

- Un véhicule militaire ne doit jamais être abandonné
- Le transport de passagers civils est interdit.
- Le nombre de passagers ne doit pas dépasser celui des plans prévus.

### d) Consignes particulières en cas d'accident

Le chef de voiture doit :

- Porter secours aux blessés
- Prendre le nom et l'adresse des témoins
- Revenir la gendarmerie ou la police pour faire effectuer le constat.
- Établir le compte rendu d'accident joint au carnet de bord

### e) Le chef du personnel Transporté

REMPLACE à l'arrivée du véhicule avec la troupe.  
Responsable de la tenue, de la discipline, de la sécurité en marche et à l'arrêt.